



RAPPORT D'ACTIVITÉS

TRANS OCEANS TORTUES MARINES

2025

SOMMAIRE

- 3** LE MOT DU PRESIDENT
- 5** INTRODUCTION
- 6** CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025 - 2028
- 7** CONSERVATION DES TORTUES MARINES
- 18** GRANDIR POUR AGIR
- 21** POUR UNE VOIX TRANSOCEANIQUE DANS LES ESPACES DE DECISION
- 25** VIE ASSOCIATIVE





LE MOT DU PRESIDENT

De l'origami au grand plongeon transocéanique

Chères âmes tortuesques, aventuriers des vagues et gardiens de l'océan,

Souvenez-vous : fin 2024, nous contemplions notre création, ce « vaisseau de conservation planétaire » que nous avons construit ensemble. Nous nous demandions si TOTM allait devenir un colibri ou un colosse. Eh bien, attachez vos ceintures (ou vos nageoires), car l'année 2025 vient de trancher : nous avons choisi de ne pas choisir. Nous avons été les deux à la fois. Un colibri hyperactif avec la force de frappe d'un titan des mers.

2025 a été l'année de l'audace, de la réactivité pure et du grand pivot stratégique.

Alors que certains nous imaginent parfois comme un acteur « tortue » de plus, nous avons réaffirmé notre véritable ADN : **TOTM n'est l'acteur local d'aucun territoire, mais le propulseur ultime de tous les acteurs locaux.** Nous sommes la structure fédératrice, ce fameux « Parapluie » qui abrite des écosystèmes entiers sous l'aile de nos grandes voyageuses. Et cette année, le parapluie a dû s'ouvrir par grand vent.

Le goût du risque (et des miracles en temps record)

Quand on nous a dit : « Monter un projet complet de suivi des pontes en Guadeloupe en seulement 2 mois ? Impossible. », le Bureau et nos membres acharnés ont répondu : « Tenez ma caïpirinha, on y va. » Résultat ? Non seulement nous l'avons fait en 6 semaines, mais nous avons obtenu le soutien explicite de 100 % des associations de l'archipel. Dans la foulée, pour honorer notre vocation transocéanique, nous avons osé porter le Plan National d'Action (PNA) des Antilles, regroupant la Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et la Guadeloupe.

Deux chantiers majeurs jusqu'alors inconnus de nos radars, validés par notre Conseil d'Administration mondial, s'ajoutent à notre mission première d'exécuter les actions du Programme Initiative TOTM. Oui, il y avait des risques. Oui, nous avons avancé parfois sans garantie, mais nous avons évalué la houle et nous avons foncé.

L'art de l'origami financier

Tout ce feu d'artifice n'aurait pas été possible sans l'investissement de notre chargée de mission et, je dois le dire avec une immense fierté, sans un Bureau d'un acharnement héroïque. Quand l'administration publique nous impose ses délais d'instruction légendaires — qui, vous le savez, sont souvent « hors de contrôle » —, il faut des reins solides et une sacrée dose de foi.



LE MOT DU PRESIDENT

C'est là que réside notre nouveau cap de 2025. Grâce à la stabilité magique des fondations privées qui nous suivent, nous maîtrisons de plus en plus l'art de l'effet de levier : utiliser l'argent privé pour encaisser les retards de l'argent public, et maximiser notre impact sur le terrain. On se fait la main, on muscle notre jeu, et ça marche.

L'appel de la mer : Restez à bord, investissez !

Mais ne nous y trompons pas. Ce modèle ultra-réactif ne tient que sur un seul pilier : **VOUS**.

TOTM ne carbure ni au kérosène, ni aux promesses ministérielles. Elle avance grâce à l'énergie, au temps et aux ressources que chacun d'entre nous injecte dans la machine. Pour que ce magnifique vaisseau ne devienne jamais un paquebot fantôme endormi sur ses lauriers, nous avons besoin de votre soutien indéfectible.

Pour continuer à porter des PNA ambitieux, pour financer nos équipes en feu, pour valider de nouvelles Initiatives folles et pour maintenir ce niveau de réactivité qui fait notre fierté, **votre investissement est vital**. Renouvelez votre cotisation, soutenez nos campagnes, incitez vos réseaux à financer notre cause. Conserver les tortues marines est un luxe qui demande de l'audace et des moyens.

Merci au Bureau, merci aux membres du CA, et merci à vous tous de faire danser nos différences sous la même bannière. En 2026, on ne freine toujours pas. Soyez fous, soyez présents, et surtout... restez investis. Le monde des tortues en dépend.

Votre Président dévoué
Tony Nalovic



INTRODUCTION

L'association « loi 1901 » **Trans Océans Tortues Marines (TOTM)** regroupe les acteurs des territoires français pour la conservation des tortues marines à travers le monde. Créée en 2019 à l'initiative d'acteurs issus d'une diversité de territoires et couvrant tous les champs de compétences relatifs à la conservation de ces espèces, l'association a pour missions :

- La **promotion**, l'**étude** et la **conservation** des tortues marines et de leurs habitats.
- La **mise en œuvre d'actions** en faveur des tortues marines selon les priorités identifiées par les groupes scientifiques et techniques spécialisés dans leur préservation.
- Le soutien à la mise en œuvre d'actions **transversales** à l'échelle internationale (ex : Marine Turtle Specialist Group – MTSG – de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature – UICN, International Sea Turtle Symposium – ISTS), inter-régionale (OSPAR), nationale (Groupe Tortues Marines France – GTMF) ou supra-nationale (Mediterranean Conference on Marine Turtles, Wider Caribbean Sea Turtle Conservation Network – WIDECAST), menées sur les tortues marines, leurs habitats et/ou les menaces dans les territoires français.
- L'appui aux efforts des professionnels et organisations de la conservation des tortues marines et de la recherche scientifique dans les **unités régionales de gestion (RMU)**, incluant un territoire et/ou des eaux territoriales françaises.
- Le **porter à connaissance de messages et de recommandations** dans ses domaines de compétences à l'attention des **décideurs**.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TOTM 2025 - 2028

Président	Nalovic Michel (Antilles- Guyane) <i>Ingénieur halieutique chez Fishing Cleaner</i>
Vice - présidente	Siegwalt Flora (Pas de territoire particulier) <i>Docteur en écologie des tortues marines, chargée d'animation environnement chez Adeppa</i>
Trésorier	Landes Anne-Emmanuelle (Océan Indien)
Trésorier Adjoint	Delcroix Eric (Antilles-Guyane) <i>Inspecteur de l'environnement, OFB</i>
Secrétaire	Jantet Lorène (Pas de territoire en particulier) <i>Docteur en écologie des tortues marines, post-doctorante</i>
Secrétaire Adjointe	Read Tyffen (Océan Pacifique) <i>Docteur en biologie marine, Adjointe au chef de service de la Province Sud</i>
	Ballorain Katia (Océan Indien) <i>Docteur en écologie des tortues marines, responsable scientifique du CEDTM</i>
	Barret Mathieu (Océan Indien) <i>Directeur du centre de soin tortues marines Kelonia</i>
	Chevallier Damien (Antilles-Guyane) <i>Ingénieur de recherche sur les tortues marines au CNRS</i>
	Dalleau Mayeul (Océan Indien) <i>Docteur en biologie marine, chef de projet chez Biotope</i>
	Gaspar Cécile (Océan Pacifique) <i>Vétérinaire directrice du centre de soin Te Mano O TeMoana</i>
	Jacob Théa (Mer Méditerranée) <i>Experte Espèces Marines et Pêche Durable WWF</i>
	Jean Claire (Océan Indien) <i>Chargée d'études à Kelonia</i>
	Le Moal Alexandra (Antilles-Guyane) <i>Expert suivi des pontes & Graphiste chez Missocom</i>
	Monsinjon Jonathan (Pas de territoire particulier) <i>Docteur en écologie marine</i>
	Montchamp Laure (Pas de territoire particulier)
	Paranthoën Nicolas (Antilles-Guyane) <i>Coordinateur interrégionale du Plan National d'Actions en faveur des tortues marines des Antilles françaises chez l'Office National des Forêts</i>
	Paute Francois-Elie (Mayotte) <i>Responsable du Pôle connaissances à Oulanga Na Nyamba</i>
	Quillard Mireille (Océan Indien) <i>Responsable de l'observatoire des tortues marines au conseil départemental de Mayotte</i>

Conservation des tortues marines

Agir à toutes les échelles





©LENA BOURDOIS

Évaluation des captures par unité d'effort (CPUE) des tortues marines pour chaque pays exportateur de crevettes sauvages vers l'Union Européenne

Depuis 2019, l'Union européenne impose l'utilisation du dispositif d'exclusion des tortues marines sur tout chalut de fond à crevette utilisé par des pêcheries européennes dans les eaux sous juridiction de ses États membres, dans les océans Indien et Atlantique. Toutefois, contrairement aux États-Unis, elle ne dispose pas encore de réglementation imposant son utilisation pour les crevettes importées de zones extra-communautaires principalement dans l'océan Indien.

Pour soutenir la mise en place d'une telle réglementation, TOTM a conduit une étude à l'échelle internationale visant à évaluer les captures accidentelles de tortues marines dans les pêcheries de crevettes tropicales exportées vers l'Union européenne. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un stage de Master 2 (Lena Bourdois, février à juillet 2025), en collaboration avec l'Ifremer (laboratoire LEEISA), le Comité régional des pêches maritimes et élevages marins (CRPMEM) de Guyane et le WWF Guyane.

La liste des principaux pays exportateurs vers l'Union européenne a été dressée : Inde, Bangladesh, Vietnam, Madagascar et Mozambique. Les captures accidentelles qu'ils génèrent ont été estimées par unité d'effort (CPUE). Les résultats montrent qu'elles peuvent atteindre plusieurs millions de tortues par an. En Inde notamment, une flotte d'environ 30 000 chalutiers pourrait ainsi être associée à plus de 2 millions de captures annuelles de tortues marines.

Une estimation à + de 2 millions de tortues marines capturées accidentellement chaque année par une flotte d'environ 30 000 chalutiers en Inde

En fournissant des données chiffrées à l'échelle des chaînes d'approvisionnement, ce projet contribue à mieux documenter l'impact des importations européennes et à alimenter les réflexions réglementaires. Il souligne notamment le rôle clé des politiques commerciales dans la réduction des captures accidentelles et la conservation des tortues marines. Le rapport scientifique est actuellement en cours de révision par les partenaires du projet sera amené à rejoindre un projet à plus grande ampleur du WWF à destination de la Commission Européenne afin qu'elle légifère sur l'importation des produits de la mer.



©TONY NALOVIC



©LENA BOURDOIS



©WWF GUYANE

Évaluation des impacts positifs de l'adoption volontaire de dispositifs d'exclusion des tortues (TED) par la flotte de chalutiers crevettiers de Guyane française

TOTM a conduit, en partenariat avec l'Ifremer, une étude visant à évaluer les bénéfices liés à l'adoption volontaire des dispositifs d'exclusion des tortues (TED) par la flotte de chalutiers crevettiers de Guyane française, depuis 2010. Ce travail a été mené dans le cadre d'un stage de Master 1 (Laure Newby), en collaboration avec le CRPMEM Guyane et le WWF Guyane.

La pêche industrielle de la crevette au chalut est reconnue comme l'une des pêcheries présentant les niveaux les plus élevés de captures accidentelles d'espèces marines, notamment de tortues. Les dispositifs d'exclusion des tortues (TED) constituent une solution technique permettant de limiter ces interactions : installées dans les chaluts, ces grilles permettent aux animaux de grande taille de s'échapper du filet tout en conservant les captures de crevettes. Les études scientifiques montrent que ces dispositifs peuvent réduire jusqu'à 97 % des captures accidentelles de tortues.

Les résultats indiquent une forte diminution des captures accidentelles depuis l'adoption des TED, avec des estimations montrant que plusieurs centaines de tortues auraient pu être capturées chaque année en leur absence, contre seulement quelques individus avec ces dispositifs.

Ce travail permet de mieux documenter les bénéfices environnementaux associés à l'utilisation des TED et de valoriser l'engagement des acteurs locaux dans la réduction des captures accidentelles. Les résultats contribuent à

4 365 captures évitées en Guyane française entre 2010 et 2024 grâce à l'utilisation des TED

alimenter les réflexions nationales et européennes sur la gestion durable des pêcheries crevettières et sur les politiques visant à limiter l'impact des chaînes d'approvisionnement internationales sur les espèces marines protégées.



©ANJALI PAAROL



©TONY NALOVIC



©LAURE NEWBY



©DARIEN ATTRIDGE

Développement d'un outil d'aide à la décision pour l'identification individuelle des tortues marines

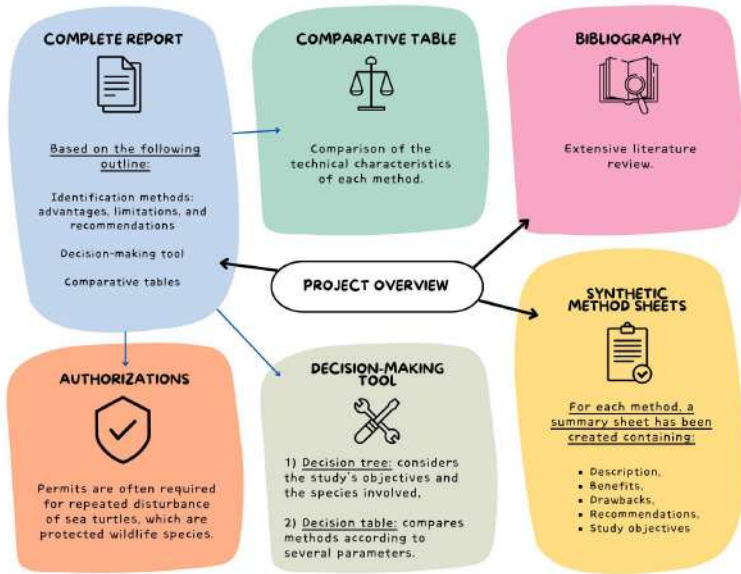
L'identification individuelle des tortues marines (marquage, PIT tags, photo-identification) est indispensable pour obtenir des estimations fiables des populations via les approches de capture-marquage-recapture. Elle permet de quantifier des paramètres démographiques clés tels que la survie, l'abondance et les intervalles de reproduction, tout en corrigeant les biais de double comptage.

En 2025, TOTM a encadré un service civique consacré au développement d'un outil d'aide à la décision sur les techniques d'identification individuelle des tortues marines, afin de renforcer la qualité des données collectées. Ce travail a été mené en collaboration avec Claire Jean, experte en identification et administratrice de TOTM, ainsi qu'avec l'équipe de Kélonia - l'Observatoire des Tortues Marines de La Réunion.

Le projet a abouti à la réalisation d'une revue de littérature scientifique, prochainement soumise pour publication, recensant les différentes méthodes d'identification (marquage externe, marquage interne, photo-identification, génétique, etc.) et analysant leurs avantages, limites et contextes d'application.

En complément, un rapport technique détaillé a été élaboré, intégrant un arbre décisionnel et des tableaux comparatifs afin d'orienter les gestionnaires, chercheurs et acteurs de terrain vers les méthodes les plus adaptées selon leurs objectifs et contraintes.

9 méthodes d'identification des tortues marines recensées et analysées





©ALEXANDRA LE MOAL

6 associations mobilisées au sein du réseau Tortues Marines de Guadeloupe

Coordination et mise en oeuvre du suivi de l'activité de ponte des tortues marines sur l'archipel de Guadeloupe

En 2025, TOTM déroche une subvention de la DEAL Guadeloupe pour assurer la coordination du suivi de l'activité de ponte des tortues marines sur les plages de l'archipel guadeloupéen en 2026. Cette mission vise à garantir la continuité d'un suivi scientifique indispensable à l'évaluation des tendances démographiques et à la mesure de l'efficacité des actions de conservation. TOTM coordonnera ainsi les 6 associations du réseau Tortues Marines Guadeloupe qui réaliseront les suivis sur les plages :

- Kap Natirel sur les secteurs Sud Basse-Terre, Sud Grande-Terre et Est Grande-Terre ;
- Ecolambda sur le secteur de Marie-Galante ;
- Evasion Tropicale sur le secteur de la Côtes-Sous-le-Vent ;
- Totijon sur le secteur du Nord Basse-Terre ;
- Le Gaïac sur le secteur du Nord Basse-Terre ;
- Titè sur le secteur de la Désirade.

Le suivi des pontes permet non seulement d'estimer l'évolution des populations, mais aussi d'assurer une veille active sur l'état des sites de reproduction et les pressions qui les affectent (urbanisation, pollution lumineuse, érosion, dégradation des habitats).

Après deux années sans mise en oeuvre complète du suivi (2024 et 2025), l'enjeu est aujourd'hui de rétablir un dispositif annuel pérenne, condition essentielle à la robustesse des données et à la pertinence des stratégies de gestion.



©ALEXANDRA LE MOAL



©BOURJEA



©ALEXANDRA LE MOAL



©MAX GOTTS





©TANIA GILBERT

Réaliser un guide pratique concernant les prises de sang chez les tortues marines

Afin d'améliorer la prise en charge des tortues marines en centre de soins, TOTM lance un projet visant à améliorer l'état de santé des tortues marines. Ce travail, d'une durée de 10 mois, est menée dans le cadre d'un service civique (Tania Gilbert), en partenariat avec Kélonia.

Le projet consiste à réaliser une revue de la littérature scientifique et à produire un guide pratique en français dédié aux analyses sanguines chez les tortues marines. Ce travail vise à synthétiser et traduire les recommandations d'experts internationaux concernant les protocoles de prélèvement, d'analyse et d'interprétation clinique, en tenant compte des spécificités physiologiques de ces espèces.

Ce travail sera publié sous forme de plusieurs fiches techniques en cours d'élaboration, couvrant les méthodes de prélèvement, les techniques d'analyse (hématologie, biochimie) et des supports vulgarisés permettant aux équipes de terrain de mieux comprendre les paramètres étudiés.

Ce projet permettra de renforcer les compétences des centres de soins, d'améliorer la qualité des diagnostics et de faciliter la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des tortues marines. Il favorisera la valorisation des données issues des prises de sang réalisées lors d'études de populations sauvages.



©ANOUCK BAUDOUIN



©MATHIEU BARRET



©TANIA GILBERT

Réunion des
Musées
Régionaux



Évaluation du risque d'interaction entre la pêche INN et les tortues luths en Guyane

En partenariat avec le CNRS, TOTM a contribué à une étude scientifique menée par Damien Chevallier et Manon Nivière, visant à quantifier l'impact de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) sur la dynamique de population de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) en Guyane française.

La Guyane constitue l'un des principaux sites de ponte à l'échelle mondiale pour cette espèce, classée « vulnérable » au niveau global par l'UICN et « en danger critique d'extinction » à l'échelle régionale de l'Atlantique Ouest. Malgré cette importance écologique majeure, la population locale connaît un effondrement rapide : le nombre de pontes est passé de plus de 5 000 en 2009 à seulement 17 en 2025, traduisant une chute drastique du nombre de femelles reproductrices.

Les résultats des précédentes études indiquent que la mortalité en mer constitue aujourd'hui le facteur limitant principal de la population. En particulier, les captures accidentelles liées à la pêche INN représentent une pression critique sur les femelles adultes, dont la survie conditionne directement le renouvellement de la population. En effet, ce déclin s'inscrit dans un contexte d'augmentation documentée de la pression de pêche illicite dans les eaux guyanaises au cours de la dernière décennie, accentuant le risque d'interactions avec les tortues marines.

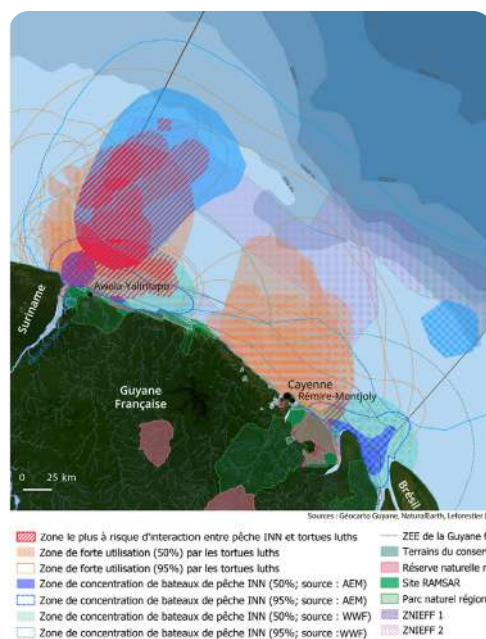
Le croisement des données de télémétrie et des activités de pêche met en évidence un chevauchement spatial et temporel marqué entre les habitats marins essentiels aux tortues et les zones de forte intensité de pêche INN, notamment dans les

3 zones à haut risque d'interactions identifiées entre tortues luths et pêche INN pour délimiter des zones prioritaires de surveillance et de conservation

eaux transfrontalières à l'ouest de la Guyane.

Au-delà du constat, ce projet permet de produire des indicateurs robustes pour orienter l'action publique : identification de zones prioritaires de surveillance, appui au déploiement ciblé des moyens de contrôle en mer, et contribution à l'élaboration de mesures de gestion à l'échelle régionale. Il renforce également la capacité des acteurs locaux à intégrer des données scientifiques dans les stratégies de conservation.

En apportant une compréhension fine des mécanismes de déclin et des zones à risque, cette étude constitue un levier opérationnel pour améliorer l'efficacité des politiques de lutte contre la pêche illégale et soutenir la préservation à long terme de l'une des dernières grandes populations de tortues luth de l'Atlantique.





Développement d'un protocole de collecte de données sur la pêche INN en Guyane française

Le projet d'évaluation du risque d'interaction entre la pêche INN et les tortues luth en Guyane française a permis d'identifier plusieurs zones critiques, où les aires d'activité des femelles en période intra-pontes chevauchent des zones de forte pression de pêche illégale. Ces zones se situent notamment à proximité de la Réserve naturelle nationale de l'Amana, un site clé pour la conservation des tortues marines, qui accueille des pontes de tortue luth, tortue verte, tortue olivâtre et, plus ponctuellement, tortue imbriquée.

Ces résultats soulignent l'importance de renforcer le suivi et les actions de conservation dans ces secteurs à fort enjeu. Dans cette optique, la mise en place de protocoles de suivi harmonisés, s'appuyant sur les dispositifs déjà en place au sein de la réserve, constitue une priorité. Les données existantes reposent sur un ensemble complémentaire d'outils (observations depuis la plage, contrôles en mer, suivis aériens et par drone), qu'il s'agit désormais de structurer et d'intégrer.

Pour cela, TOTM a débuté le recrutement d'une stagiaire dédiée aux actions menées dans la Réserve naturelle de l'Amana, en Guyane française, sur le suivi de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) dans la Réserve. L'objectif de ce stage est d'harmoniser et analyser les données existantes depuis 1998 sur la présence des embarcations illégales (« tapouilles »), collectées par ces différents moyens (patrouilles de plage, survols, drones ou procès-verbaux) afin de développer un protocole standardisé de collecte et d'analyse des données dans le but d'améliorer le suivi de ces activités et d'évaluer les pressions qu'elles exercent sur les tortues marines et les écosystèmes côtiers. Le projet d'évaluation du risque d'interaction entre la pêche INN et les

tortues luth en Guyane française a permis d'identifier plusieurs zones critiques, où les aires d'activité des femelles en période intra-pontes chevauchent des zones de forte pression de pêche illégale.





©NICOLAS PARANTHOEN

Animation du Plan National d'Actions en faveur des Tortues Marines aux Antilles françaises (PNATMAF)

Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) sont des outils stratégiques de politique publique qui visent à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces menacées. Ils sont coordonnés par les Directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), sous l'autorité de leur préfets respectifs. Leur animation est confiée à une structure extérieure dont le rôle principal consiste à animer le réseau d'acteurs locaux, et de coordonner la mise en œuvre des actions définies au plan.

Aux Antilles, le PNA en faveur des tortues marines a été officialisé en 2020 pour une durée de 10 ans, afin d'améliorer la conservation de la Tortue imbriquée et de la Tortue verte – dont les adultes fréquentent Saint-Martin, la Guadeloupe et la Martinique pour se reproduire, et où les juvéniles résident fidèlement jusqu'à leur maturité sexuelle – mais aussi la Tortue Luth, qui fréquente ces plages pour y déposer leurs œufs.

Historiquement, les plans de conservation des tortues marines aux Antilles étaient animés par des établissements publics, notamment l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de 2009 à 2014 (ONCFS, devenu l'Office Français de la Biodiversité en 2020, OFB), puis par l'Office National des Forêts (ONF) à partir de 2017. En 2025, face à des contraintes structurelles internes, l'ONF a rompu son marché d'animation du PNA avec la DEAL une année avant son terme. En réaction, la DEAL Guadeloupe a lancé un marché pour assurer l'animation transitoire du PNA sur 12 mois. Face au désistement des grands établissements publics nationaux, TOTM s'est positionné et a remporté ce marché pour assurer la continuité de cette mission.

75 propositions d'actions émises et validées par les 43 membres du Réseau Tortues Marines des Antilles françaises sont coordonnées par TOTM dans le cadre du PNATMAF

Deux animateurs expérimentés, Alexis Guilleux et Nicolas Paranthoën, ont été recrutés par TOTM respectivement en Martinique et en Guadeloupe pour mener efficacement l'animation du plan auprès d'une cinquantaine de partenaires du Réseau Tortues Marines des Antilles françaises (institutions, gestionnaires, associations, collectivités, acteurs socio-professionnels, etc.). Parmi les actions phares du PNA dont TOTM assure la coordination, peuvent notamment être cités :



©RAVEN DOMINGO



©NICOLAS PARANTHOEN



- Le projet RECAPTED piloté par le CNRS pour réduire les captures accidentelles de tortues marines dans les filets artisanaux côtiers, en collaboration avec les marins-pêcheurs professionnels
- Le projet Brigade d'Intervention Maritime piloté par L'ASSOMER pour signaler et collecter les gros déchets marins et engins de pêches perdus ou abandonnés
- La réalisation de diagnostic terrain pilotés par la police de l'environnement pour réduire les désorientations de femelles en ponte et d'écloseries induites par la pollution lumineuse
- Des campagnes de régulation de la petite mangouste indienne, espèce exotique envahissante et prédatrice des oeufs de tortues marines, en partenariat avec l'ONF, l'OFB et des sociétés privées
- La coordination des réseaux échouages pour intervenir sur des tortues marines blessées ou en détresse. La réalisation de plusieurs projets de restauration écologique de l'habitat de ponte des tortues marines via la revégétalisation des plages notamment, en partenariat avec les gestionnaires, collectivités et associations locales
- La réalisation des suivis de populations de tortues marines afin d'évaluer l'efficacité des actions menées à long terme, qu'il s'agisse des populations de femelles reproductrices (cf. Projet mise en œuvre et coordination du suivi de l'activité de ponte en Guadeloupe où TOTM est directement porteur technique et financier de l'action), ou des juvéniles résidentes en alimentation via le programme de sciences participative INASCUBA piloté par Aquasearch auprès des clubs de plongée volontaire.





Suivi des prises accessoires et de la pêche INN à Axim, Ghana

En mars 2025, TOTM s'est rendu au Ghana pour participer à l'International Sea Turtle Symposium (ISTS). Cette mission faisait suite à des échanges préalables avec l'ONG locale WILDSEAS, basée à Axim, au Ghana, autour des enjeux de prises accessoires et de dégradation des ressources marines. L'ISTS a constitué un moment clé, permettant de concrétiser ce partenariat en articulant travail de terrain, mobilisation communautaire et visibilité internationale.

Présente à Axim depuis plus de quinze ans, WILDSEAS a contribué à la remise à l'eau de plusieurs milliers de tortues marines capturées accidentellement. Toutefois, la raréfaction des ressources halieutiques remet aujourd'hui en cause cet équilibre : les pêcheurs, confrontés à une insécurité alimentaire croissante, tendent à valoriser davantage la capture de mégafaune que sa libération. Parallèlement, le manque de données sur l'état des stocks et sur l'ampleur de la pêche illégale (INN) limite les capacités d'action.

Le président de TOTM a mené une mission exploratoire de cinq jours à Axim en amont de l'ISTS. Une trentaine d'entretiens avec des pêcheurs ont permis de documenter l'évolution de l'effort de pêche et de confirmer une pression accrue sur les ressources. Ce travail a également permis d'identifier des leaders communautaires, dont trois ont été invités à participer à l'ISTS à Accra.

Leur participation au symposium a renforcé la visibilité des enjeux locaux et facilité le dialogue avec des acteurs internationaux (ONG, chercheurs, institutions), tout en inscrivant les communautés d'Axim dans les discussions sur les approches de conservation.

Dans la continuité, TOTM et WILDSEAS ont initié un dispositif participatif de suivi de la pêche INN. Des pêcheurs volontaires ont été équipés (GPS, smartphones) et formés pour collecter des preuves visuelles de chalutiers opérant illégalement dans des zones côtières. Cette approche, simple et peu coûteuse, a permis de produire les premières données locales tout en impliquant directement les acteurs concernés.

Ce projet souligne l'importance d'articuler conservation et réalités socio-économiques, et met en évidence le rôle clé des communautés dans la production de connaissances. Axim apparaît aujourd'hui comme un site pilote prometteur pour le développement d'un système participatif de suivi des activités de pêche en Afrique de l'Ouest.



Grandir pour agir :

Renforcement d'une équipe qualifiée





Manon Nivière *Chargée de mission Conservation*

Titulaire d'un master en écologie, spécialisée en biologie de la conservation et en systèmes d'information géographique (SIG), Manon Nivière a rejoint TOTM en avril 2025 afin de renforcer la mise en œuvre opérationnelle des initiatives de conservation.

Forte d'expériences en France hexagonale, à La Réunion, aux Antilles et à l'international, elle dispose d'une expertise solide sur l'écologie spatiale des tortues marines et le suivi de populations.

Ses missions incluent la coordination d'actions concrètes de conservation et la mobilisation des partenaires. Elle travaille actuellement principalement sur l'évaluation de l'impact de la pêche illégale sur les populations de tortues marines sur le plateau des Guyanes, dans le cadre de l'initiative « Renforcer la lutte contre la pêche illégale ». Son recrutement a été rendu possible grâce au soutien de la Fondation de France.



Nicolas Paranthoen *Animateur territorial Guadeloupe et Saint-Martin du PNATMAF*

Ingénieur diplômé d'AgroParisTech, Nicolas Paranthoen possède plus de dix ans d'expérience en coordination de plans nationaux d'actions en faveur des tortues marines.

Après des expériences aux États-Unis, à La Réunion et en Guyane, il a assuré la coordination interrégionale des Plans Nationaux d'Actions (PNA) aux Antilles françaises. Il est également impliqué au sein du réseau caribéen WIDECAST et membre du Marine Turtle Specialist Group de l'UICN.

Il rejoint l'équipe salariée de TOTM en août 2025 en qualité d'animateur territorial Guadeloupe du Plan National d'Action Tortues Marines des Antilles Françaises (PNATMAF), renforçant ainsi l'ancrage institutionnel et stratégique de l'association.



Alexis Guilleux *Animateur territorial Martinique*

Spécialiste en écologie et conservation, Alexis Guilleux consacre sa carrière à la protection des tortues marines et de la mégafaune marine depuis 2010.

Il a coordonné des réseaux de conservation à Mayotte, en Afrique centrale (RASTOMA) et plus récemment en Martinique dans le cadre des Plans Nationaux d'Actions pour les tortues marines et l'iguane des petites Antilles.

Fort d'une expertise en gestion de projets, animation de réseaux et coordination technique et financière, il rejoint TOTM en septembre 2025 en tant qu'animateur territorial Martinique du PNATMAF, contribuant à la mise en œuvre opérationnelle des actions à l'échelle locale.





Anouck Baudouin *Volontaire de service civique « Identification des tortues marines »*



Titulaire d'un master en Biologie Marine Tropicale et Insulaire, Anouck Baudouin rejoint TOTM pour une mission de six mois jusqu'en décembre 2025. Accueillie dans les locaux de Kélonia à La Réunion, sa mission est réalisée en partenariat avec la Réunion des Musées Régionaux.

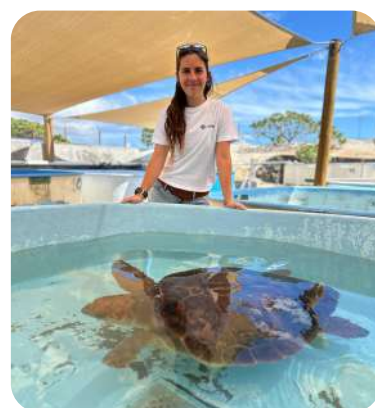
Son objectif principal est d'élaborer un arbre décisionnel destiné à accompagner les acteurs de la conservation dans le choix des méthodes d'identification les plus adaptées, en fonction des objectifs scientifiques, du contexte de terrain et des contraintes budgétaires. Pour mener à bien cette mission, Anouck analyse une large littérature scientifique et échange régulièrement avec des experts et acteurs de terrain afin de rassembler des données pertinentes et opérationnelles pour la conservation des tortues marines.

Tania Gilbert *Volontaire de service civique « Pathologie et centres de soins »*

Étudiante en médecine vétérinaire et engagée de longue date dans la conservation des tortues marines, Tania Gilbert est membre de TOTM depuis 2023.

Elle a collaboré avec Kélonia (La Réunion) sur la réhabilitation des tortues marines, notamment à travers la traduction d'un manuel spécialisé et l'actualisation de protocoles de soins.

En 2025, elle s'engage auprès de TOTM en tant que volontaire de service civique afin de développer le projet « Pathologie et centres de soins », en partenariat avec Kélonia, contribuant au renforcement des connaissances et des pratiques en matière de prise en charge sanitaire.

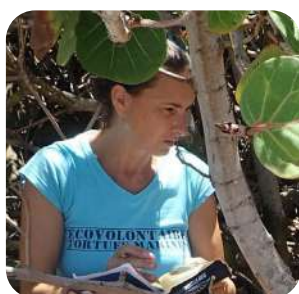


Cécile Lallemend et Alexandra Le Moal



Grâce à une subvention de la DEAL Guadeloupe, TOTM a lancé en 2025 la coordination du suivi des traces de ponte sur l'archipel guadeloupéen, sur l'année 2026. Dans ce cadre, TOTM a sollicité Cécile Lallemend et Alexandra Le Moal en tant que prestataires sur ce projet.

Engagée depuis 20 ans dans la protection des tortues marines, Cécile Lallemend intervient pour TOTM en tant que prestataire pour assurer la coordination générale du suivi de l'activité de ponte en Guadeloupe. Consultante en tourisme et environnement, spécialisée dans la conception et la gestion de projets en éco-développement, elle exerce sur le territoire depuis plus de 20 ans et apporte donc son expertise terrain pour ce projet.



Impliquée depuis 20 ans dans la protection des tortues marines en Guadeloupe, Alexandra Le Moal combine expérience associative, animation de réseaux et compétences en communication scientifique. Son expertise en vulgarisation et en création d'outils pédagogiques renforce la qualité et la visibilité des actions menées. Elle sera « référente terrain mobile » pour ce projet.

Pour une voix transocéanique dans les espaces de décision

Evènements et rendez-vous





©CHRISTINA TELEP

En 2025, TOTM a renforcé sa présence sur les scènes nationale et internationale, consolidant ses partenariats scientifiques, institutionnels et associatifs. Ces actions ont permis de structurer de nouvelles collaborations, d'identifier des opportunités de financement et d'affirmer le positionnement stratégique de l'association dans les politiques de conservation des tortues marines.

Mission en Guyane française – Février 2025

La chargée de mission « Développement et déploiement » s'est rendue en Guyane française afin de renforcer les liens avec les acteurs locaux engagés dans la conservation de la biodiversité marine.

Cette mission a permis des échanges avec plusieurs partenaires institutionnels et scientifiques, notamment le WWF Guyane, Kwata, le CRPME, Ifremer et l'OFB Guyane. Une participation à la réunion « Connaissances » du Plan National d'Actions en faveur des tortues marines en Guyane (animé par l'OFB) a également ouvert des discussions autour de potentielles opportunités de financement.

La mission a également inclus l'accueil et l'encadrement de la stagiaire Léna Bourdois, ainsi que la production de contenus de communication valorisant les actions menées sur le territoire.



©NAAIL HUSSAIN



5 présentations réalisées par les membres de TOTM à IISTS

International Sea Turtle Society Symposium, Ghana – Mars 2025

Pour la première fois, TOTM a participé au symposium international de l'International Sea Turtle Society (ISTS), un événement majeur réunissant chaque année entre 350 et 800 participants issus d'environ 80 pays, incluant chercheurs, gestionnaires, ONG, décideurs et acteurs de la conservation. Depuis 1981, ce symposium constitue un espace clé d'échanges scientifiques, de mise en réseau et de collaboration, visant à promouvoir la conservation des tortues marines à l'échelle mondiale.

Cette participation a permis à TOTM de renforcer sa visibilité au sein de la communauté scientifique et des acteurs de la conservation, tout en initiant des collaborations stratégiques. Elle a notamment permis d'initier des contacts avec le Groupe Tortues Marines France (GTMF), de recruter six nouveaux membres, de préparer de futures présentations scientifiques et de structurer le service civique de Tania Gilbert, ainsi qu'évoquer son projet de thèse vétérinaire.



©TONY NALOVIC



UNOC – Juin 2025

En 2025, TOTM a participé à la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3), organisée à Nice. L'UNOC est un sommet international visant à mobiliser les États, les institutions et la société civile autour de la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable 14, consacré à la conservation et à l'exploitation durable des océans.

À cette occasion, le président de TOTM, Michel Nalovic, a pu présenter un dispositif d'exclusion des tortues (TED – Turtle Excluder Device) à Manuel Valls, ministre délégué aux Outre-mer, en présence de représentants institutionnels de Guyane.

Les échanges ont porté sur les problématiques des captures accidentelles de tortues marines et de la pêche illégale en Guyane. Cette rencontre, intervenue à une semaine d'une visite ministérielle sur le territoire guyanais, a constitué une opportunité stratégique pour porter ces enjeux au plus haut niveau politique.

La participation à l'UNOC a également permis de rencontrer de nombreux acteurs engagés dans la conservation marine, d'échanger avec des financeurs potentiels et de poursuivre les discussions avec le GTMF.



CONFÉRENCE DES
NATIONS UNIES
SUR L'Océan
NICE 2025 FRANCE



Assemblée générale du CCRUP – Septembre 2025

En 2025, TOTM a participé à l'Assemblée générale du CCRUP (Comité consultatif des régions ultrapériphériques de l'Union européenne), instance qui permet aux acteurs de la pêche des régions ultrapériphériques (RUP) de formuler des recommandations auprès de la Commission européenne.

Les RUP, dont font partie plusieurs territoires français d'outre-mer, représentent une zone économique exclusive stratégique pour l'Union européenne. La conservation des tortues marines, espèces migratrices présentes à l'échelle de ces territoires, doit ainsi être intégrée aux réflexions sur la gestion des pêcheries.

En tant que membre officiel, TOTM y promeut une approche collaborative et écosystémique de la pêche, en cohérence avec ses travaux sur les captures accidentelles et la pêche illégale. Cette participation s'inscrit dans la continuité de l'implication de son président, Michel (Tony) Nalovic, engagé au sein du CCRUP depuis sa création en 2017.





COP30 Climat, Belém - Novembre

La COP30, Conférence des Nations Unies sur le climat organisée à Belém, a mis en lumière les grands défis environnementaux de la région amazonienne et du plateau nord-brésilien, dont fait partie la Guyane française.

À cette occasion, TOTM a organisé et animé deux sessions consacrées aux impacts croisés de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), du commerce international et du changement climatique sur la biodiversité marine. Les échanges ont souligné les effets de la pêche INN sur les tortues marines, les mammifères marins et les stocks halieutiques, ainsi que le risque d'effondrement de certaines espèces clés fortement exploitées.



La première session, Impact de la pêche INN sur la biodiversité de l'écosystème marin du plateau continental nord du Brésil, a mis en évidence les effets majeurs de la pêche illégale sur la mégafaune marine, avec un focus particulier sur les tortues marines. Les présentations d'Almodis Vadier (OFB) et de Damien Chevallier (CNRS) ont montré une diminution marquée des nids de tortues luth et vertes en Guyane française ainsi qu'un chevauchement direct entre les zones de pêche INN et les habitats des tortues. Cette superposition, combinée aux prises accessoires dans les filets maillants et aux effets du changement climatique, est identifiée comme un facteur majeur du déclin des populations et souligne l'urgence d'une coopération régionale pour protéger ces espèces migratrices.

La deuxième session, Résilience climatique des pêcheries du plateau nord-brésilien, a souligné les effets combinés de la pêche INN, du commerce des vessies natatoires et du changement climatique sur les ressources halieutiques régionales. Sue Fisher (Animal Welfare Institute) a notamment souligné que les filets maillants utilisés pour cibler l'acoupa rouge entraînant des prises accessoires importantes de mégafaune marine, dont plusieurs espèces de tortues marines protégées, ainsi que des dauphins, requins et raies. Tony Nalovic a également alerté sur le risque d'effondrement des populations si les pratiques actuelles persistent, appelant à une coopération régionale renforcée pour réduire la pêche illégale et limiter les impacts sur les espèces associées.

Ces discussions ont mis en évidence l'urgence d'une coopération régionale renforcée pour préserver la biodiversité marine et la sécurité alimentaire des populations côtières. La participation de TOTM a permis de porter au niveau international la problématique de l'effondrement des populations de tortues luth en Guyane française et au Suriname.

Accueil de partenaires financiers en Guyane

TOTM a accueilli en Guyane française des représentants de la Fondation Anyama et de la Fondation de France. Cette visite a permis de présenter les actions menées sur le territoire, d'échanger sur les enjeux locaux et de consolider les relations avec ces partenaires financiers.



Vie associative





©FABIEN LEFEBVRE

Refonte du site internet

En 2025, TOTM a engagé une refonte de son site web, portée par Lorène Jantet. Ce travail a permis de moderniser l'interface du site, d'améliorer l'accessibilité des contenus et de mieux valoriser les actions scientifiques et les projets de conservation.

Cette refonte vise également à renforcer la visibilité de l'association auprès du grand public, des partenaires scientifiques et des bailleurs, tout en facilitant la diffusion des actualités, des publications et des projets portés par TOTM.



©DANIEL TOROBEKOV

Soutien du développement structurel de TOTM

Face au développement rapide de TOTM ces 2 dernières années, notamment face à l'agrandissement de son équipe opérationnelle, la Fondation de France a proposé la prise en charge d'une prestation d'accompagnement de l'association sur l'évolution de sa gouvernance et de son pilotage. Cette opportunité constitue une étape clé pour accompagner la structuration de TOTM et renforcer sa capacité à porter des actions collectives ambitieuses au service de la conservation des tortues marines.

**Fondation
de
France**



©KELONIA

Participation aux activités du Centre de soins de Kélonia

Pour son service civique, Tania Gilbert est accueillie à Kélonia, le centre dédié à la conservation des tortues marines et à la sensibilisation à la protection des océans sur l'île de la Réunion. Cela lui permet un accès direct aux équipes de soigneurs et de vétérinaires, ainsi qu'aux tortues en cours de prise en charge. Cette immersion favorise la mise en application concrète de ses travaux, notamment sur les protocoles de prises de sang, ainsi que sur l'évaluation du stress et de la douleur chez les tortues marines. En retour de cet accueil et de ce soutien, une partie du temps de Tania est consacré à plusieurs actions du centre dont voici quelques exemples :

Des naissances à Kélonia

Minus, trouvée très affaiblie à sa naissance sur une plage de La Réunion, a grandi à Kélonia. Depuis quelques années, elle est en âge de se reproduire et fin 2025 elle a pondu sur la plage artificielle de Kélonia. Lors de l'émergence des 6 nids, les tortillons sont individuellement pesés, mesurés et photo-identifiés avant d'être relâchés.



©TANIA GILBERT



©TOM PENGLAQUE

Prise de données biométriques des petites tortues vertes

À Kélonia, quatre jeunes tortues vertes (*Chelonia mydas*) font l'objet d'un suivi régulier. Chaque semaine, elles sont pesées et leurs longueurs droite et courbe sont mesurées afin de suivre leur croissance. Cette prise de données s'accompagne également d'un toilettage, permettant de limiter le développement d'algues sur la peau et la carapace, fréquent chez les tortues vivant en captivité.



©ANOUCK BAUDOUIN



©ANOUCK BAUDOUIN



*UN GRAND MERCI
à nos soutiens et
à nos membres !*